Logo structure

Madame XX candidate aux élections départementales, Monsieur le XX candidate aux élections départementales,

Les élections départementales représentent un enjeu fort pour les structures de l’Economie Sociale et Solidaire dont nous faisons partie.

En Département, ce sont déjà plus de XX structures employeuses, XX salarié.e.s, et XX de bénévoles, qui démontraient hier, et montrent aujourd’hui que « le monde d’après» n’est pas une utopie. En première ligne dans la gestion de crise, les entreprises de l’ESS sont celles qui apportent des réponses aux grandes transitions sociales, écologiques, culturelles et économiques.[[1]](#footnote-1)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Département** | **Etablissements employeurs** | **Effectifs salariés** | **Bénévoles** |
| Charente | 1 274 | 12 990 | entre 74 000 et 78 000 |
| Charente-Maritime | 2 348 | 21 840 | entre 112 000 et 120 000 |
| Corrèze | 930 | 9 780 | entre 51 000 et 55 000 |
| Creuse | 572 | 5 220 | entre 29 000 et 32 000 |
| Deux-Sèvres | 1 573 | 22 480 | entre 80 000 et 85 000 |
| Dordogne | 1 453 | 12 930 | entre 85 000 et 90 000 |
| Gironde | 5 216 | 53 580 | entre 290 000 et 310 000 |
| Haute-Vienne | 1 462 | 13 730 | entre 80 000 et 85 000 |
| Landes | 1 527 | 11 480 | entre 85 000 et 95 000 |
| Lot-et-Garonne | 1 433 | 14 050 | entre 70 000 et 77 000 |
| Pyrénées-Atlantiques | 2 854 | 28 170 | entre 145 000 et 160 000 |
| Vienne | 1 934 | 16 990 | entre 102 000 et 110 000 |

 et de l’implication des citoyen.nes. En d’autres mots toutes ces entreprises partagent des valeurs communes et défendent un modèle de gouvernance démocratique où la recherche de bénéfices permet de répondre à un objectif d’utilité sociale, au projet collectif ou à l’intérêt des membres. Cette règle est valable pour l’ensemble des entreprises ou organisations qui composent l’ESS : les mutuelles, les fondations, les coopératives, les associations et les sociétés commerciales de l’ESS￼[[2]](#footnote-2)

 **L’ESS au cœur des solidarités humaines et des solidarités territoriales.**

Si tous les niveaux de collectivités sont concernés par le soutien à ESS, dont les domaines d’action croisent toutes les politiques publiques, **les conseils départementaux sont un acteur incontournable de l’ESS**, du fait de leur compétence autour des solidarités humaines et territoriales. Ils sont partenaires publics essentiels pour ce domaine qui conjugue l’économie, le social, l’intérêt général et le développement territorial. Ils peuvent, en lien avec leurs compétences, apporter un soutien direct aux acteurs de l’ESS sur le volet non économique. Ils ont par ailleurs un rôle important d’appui aux territoires[[3]](#footnote-3).

C’est pourquoi, nous vous demandons de vous prononcer en faveur du développement de ces activités qui concernent qui concernent des domaines d’activités très variés et ont pour point commun d’allier les enjeux économiques aux enjeux sociaux et environnementaux.

On peut citer par exemple :

* Les associations sportives, culturelles, d’éducation populaire, acteurs du tourisme solidaire,
* Les structures d’aide au maintien de services et d'équipements ruraux et de revitalisation des commerces ruraux coopératifs ou associatifs, l’aide à l’installation/maintien des professionnels de santé (SCIC, centres de santé mutualistes, ...),
* les structures associatives ou mutualistes d’hébergement ou d’aide au maintien à domicile de personnes âgées ou dépendantes, les associations d’habitat inclusif et intergénérationnel, de lutte contre les discriminations, les structures d’hébergement de personnes handicapées ou les associations d’aide à l’insertion des personnes handicapées, l’Insertion sociale et professionnelle des allocataires du RSA et l’ensemble des structures d’insertion par l’activité économique ou aux coopératives d’activités et d’emplois, le associations de protection de l’enfance et d’aide à la parentalité.
* les structures d’aide à l’installation ou au maintien de jeunes agriculteurs, les coopératives ou associations de valorisation des circuits courts, plateforme de transformation et de conditionnement pour l’alimentation des cantines des collèges en produits bios ou locaux,...
* … et tous les futurs projets d’innovation sociale, qui répondent à des enjeux et besoins non satisfaits localement ou à de nouvelles aspirations sociales.

Sans nul doute, l’inscription de l’ESS dans la politique publique du département et la nomination d’un.e élue à l’ESS permettrait de contribuer à faire de notre territoire un territoire exemplaire en matière de coopération entre acteurs publics et privés guidés par l’intérêt collectif pour assurer la cohésion d’un territoire plus résilient et solidaire.

Notre structure XX à titre d’exemple, agit pour XX sur XX territoire. Elle représente XX salariés, XX bénévoles, XX sociétaires et contribue à XX

Vous pouvez faire connaitre vos engagements en faveur du développement de l’ESS sur la page dédiée du site de la CRESS NA et découvrir le [Kit DépartementalESS](https://www.rtes.fr/decouvrez-les-premieres-fiches-du-kit-departementaless) du Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) qui a pour but de **sensibiliser les candidat.e.s et d’outiller les futures équipes départementales souhaitant soutenir l’économie sociale et solidaire.**

Nous souhaitons vous rencontrer pour discuter plus avant des activités que nous portons. Nous pourrons alors vous faire part de vive voix de nos analyses et des constats de terrain que nous faisons, et envisager des initiatives pour faire progresser le développement d’une économie plus sociale et solidaire en XX.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame/Monsieur XX et toutes vos équipes, l’expression de nos salutations distinguées.

1. Plaidoyer [↑](#footnote-ref-1)
2. https://ess-france.org/fr/actualites/10-arguments-pour-parler-de-less-a-votre-repas-de-noel [↑](#footnote-ref-2)
3. Kit départementalESS [↑](#footnote-ref-3)